



Bruxelles, le 19 juin 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CoviCare : extension gratuite des garanties des nouveaux contrats d'assurance et des contrats existants pour un été sans souci

Assistance vélo, assurance accidents et extension de l'assurance habitation entièrement gratuites

Ces derniers mois, notre vie a été passablement bouleversée. Notre maison est devenue plus que jamais notre refuge sûr et familial. Les loisirs se déroulent de préférence en plein air et proche du domicile, le consommer local est la nouvelle norme et le télétravail s'est généralisé. Ce nouveau mode de vie mérite également une protection adéquate. C'est la raison pour laquelle les AP lancent CoviCare : des extensions gratuites des garanties des assurances adaptées à nos nouvelles habitudes de vie pour profiter de l'été sans souci et en toute sécurité. CoviCare regroupe une assistance vélo et une assurance accidents corporels de la circulation gratuites en prolongement d'une assurance auto ainsi que d'une extension de couverture des aménagements des jardins et terrasses offerte aux détenteurs d'une assurance habitation.

Assistance rapide en cas de panne de vélo

Lors d'une randonnée ensoleillée à vélo avec toute la famille, votre cadet crève un pneu peu après le départ. Vos sacs remplis de commissions, vous constatez sur le parking du supermarché que vous avez perdu votre clé de cadenas. Vous avez un accident à des kilomètres de chez vous à la tombée de la nuit. Autant de moments où une assistance vélo est un cadeau du ciel. Aux AP, une **assistance vélo gratuite** est comprise dans l'assurance auto jusqu'en septembre.

Cette 'assistance vélo' couvre également les **cyclomoteurs, les scooters et les vélos électriques** jusqu'à 125 cc et vaut, en outre, pour **toute la famille en Belgique** en cas de **panne, de problèmes mécaniques**

(pneu crevé, chaîne, etc.), **d'accident, de vandalisme ou de vol** du vélo, de perte ou de vol des clés ou même de problèmes à l'éclairage du vélo.

Assurance de tous les accidents de la circulation

Cette image est de plus en plus fréquente : des pistes cyclables bondées où les cyclistes, les planchistes et les promeneurs circulent côte à côte et se croisent à différentes vitesses. Un accident est vite arrivé.

L'assurance auto des AP offre dès lors, jusque fin septembre, **l'assurance gratuite Accidents corporels dans la Circulation**. Cette couverture gratuite est valable pour **toute la famille** pour les frais médicaux et l'indemnisation en cas **d'incapacité de travail, invalidité ou décès** après un accident de la circulation en tant que conducteur d'un véhicule, d'une moto, d'un cyclomoteur, d'un vélo ou après une collision en tant que piéton.

Cocoon

Après un dur labeur, le jardin est fin prêt pour la fête de famille tant attendue lorsque, pendant la nuit, le barbecue est ravagé à la suite d'une averse de grêle. Jusque fin septembre, l'assurance habitation Cocoon est assortie d'une **extension gratuite pour le jardin**. Les dégâts aux meubles de jardin, accessoires de jardin, outils de jardinage, modules de jeu et barbecues dans le jardin sont assurés **jusqu'à 5 000 euros**. Le **vol** est **aussi** assuré.

Assurance accidents du travail

Étant donné que la plupart d'entre nous **travaillons** encore plutôt **de la maison** dans les prochains mois, **l'assurance accident du travail est étendue** jusque fin septembre **à tous les lieux de travail**, donc aussi à la maison et à la route, ceci **spécialement pour nos clients business**. Le trajet pour conduire les enfants à l'école et les ramener est lui aussi couvert de cette manière.

Dirk Vanderschrick, CEO de Belfius Insurance : À l'approche de l'été et avec le confinement en toile de fond, nous sommes pleinement conscients que les gens ont envie de profiter de la vie avec le moins de soucis possibles. Avec CoviCare, nous voulons rencontrer le souhait de nos 350.000 ménages et clients business en proposant l'extension gratuite de nos assurances. Tant sur le plan de la sécurité que financier, nous pensons que ces extensions sont un complément précieux et répondent aux besoins existants en cette période de Covid-19. Mais nous espérons surtout contribuer à mieux tranquilliser nos clients pendant cette dernière période d'efforts soutenus et pouvoir ainsi leur faire entrevoir un été avec le moins de soucis possibles.

Toutes les extensions mentionnées ci-dessus sont valables du 1^{er} juillet au 30 septembre 2020 inclus pour les nouveaux contrats et les contrats existants. Les clients ne doivent rien faire s'ils possèdent déjà le contrat correspondant. Pour plus d'infos, contactez un conseiller des AP Assurances ou surfez sur www.lap.be/covicare.

Contact presse :

Ulrike Pommée
Belfius Banque & Assurances
+32 495 18 35 17
www.lap.be